

Mon Quartier



de Lévis

Appel de projets 2021 - Animation des secteurs traditionnels

Date limite du dépôt de projets : mardi 28 septembre 2021, 9 h 00

1. Présentation

[Mon Quartier de Lévis](#) a pour mission d'œuvrer de manière durable et concertée avec la Ville de Lévis et les forces vives du milieu au développement, à la promotion, à la mise en valeur et à l'animation des quartiers traditionnels de Lévis en se fondant sur leurs identités pour en faire des milieux de vie et d'affaires distinctifs.

Mon Quartier de Lévis est à la recherche de promoteurs d'événements, d'entreprises, d'organismes ou d'artistes souhaitant réaliser des projets distinctifs et identitaires visant à stimuler la vitalité économique et l'attractivité des quartiers traditionnels de la ville de Lévis, en produisant des animations et événements ponctuels ou réguliers à partir de l'automne 2021 jusqu'au 31 mars 2022.

2. Détails de l'appel de projets

La date limite pour répondre à l'appel de projets est le **mardi 28 septembre 2021, 9 h 00.**

Projets éligibles

Les projets éligibles sont ceux qui:

- ont lieu dans les **limites géographiques** des territoires visés par les plans particuliers d'urbanismes (PPU) de la ville de Lévis tel que spécifié dans l'appel de projets;
- respectent les **mesures sanitaires** émises par la Santé publique en lien avec la pandémie de Covid-19 (protocoles sanitaires, distanciation physique, nombre maximal de participants, etc.);
- sont donc **modulables**, c'est-à-dire qu'ils pourront s'ajuster à toute nouvelle réglementation ou contexte pandémique;
- sont de nature **artistique, historique, culturelle, sportive, communautaire, touristique et/ou commerciale**;
- s'approvisionnent en biens et services auprès de **fournisseurs lévisiens** et, idéalement, ceux situés sur les territoires des PPU;
- sont **clé-en-main**;
- sont **ouverts au public**;
- priorisent **l'écoresponsabilité et le développement durable**;
- contribuent à la vitalité et à **l'amélioration de la qualité de vie** des quartiers traditionnels.

Le respect des critères d'admissibilité ne garantit pas le soutien financier des projets présentés.

De plus, le promoteur doit avoir respecté les modalités de toute entente antérieure de soutien financier ou autre (ex. : rapport final, reddition de comptes, etc.) avec Mon Quartier de Lévis ou la Ville de Lévis s'il y a lieu.

Les projets suivants ne seront pas considérés :

- tout projet sous forme virtuelle;
- projet visant la collecte de fonds;
- activité de distribution ou d'édition (par exemple, reproduction et vente de musique ou d'ouvrages imprimés);
- réunion, conférence, atelier ou séance de formation et de perfectionnement professionnel;
- projets de construction ou d'acquisitions d'immobilisations (par exemple, achat de terrain, de bâtiment, d'équipement, d'installation, etc.);
- projets à saveur politique, religieuse, sexuelle ou discriminatoire.

Secteurs visés

Les secteurs visés sont les territoires faisant l'objet de programmes particuliers d'urbanisme (PPU) dans les quartiers traditionnels de Lévis

(<https://www.monquartierdelevis.com/territoires-dintervention>).

- le secteur du Vieux-Lévis;
- le secteur du Vieux-Saint-Romuald;
- le secteur du Vieux-Charny;
- le secteur du Village Saint-Nicolas.

Tout projet se situant en dehors de ces zones n'est pas admissible au fonds. Une répartition équitable des animations sur ces territoires est souhaitée.

Objectifs

Les objectifs de l'appel de projets sont de:

- Soutenir des initiatives visant à créer des activités d'animation et/ou des événements grand public dans les quartiers traditionnels;
- Contribuer à la vitalisation des artères commerciales afin d'optimiser l'achalandage de celles-ci;
- Favoriser l'attractivité des quartiers traditionnels;
- Stimuler les interventions d'embellissement des quartiers par les acteurs du milieu;
- Agir de manière complémentaire et en synergie avec les autres intervenants dans les secteurs ciblés.

3. Aide financière et modalités

Le Fonds municipal de soutien aux événements est mis à la disposition de Mon Quartier de Lévis par la Ville de Lévis. Une enveloppe de 85 000\$* par année (couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre) est ainsi rendue disponible pour animer ces quartiers.

*En 2021, une partie de ce Fonds a été accordée à des promoteurs dans le cadre de Cet été, je parcours Lévis.

Il n'y a pas de limite au nombre de projets qu'un même producteur peut soumettre par appel de projets. Un projet démontrant l'appui d'autres partenaires financiers sera favorisé.

En cas d'annulation obligatoire en raison du contexte pandémique, seules les dépenses déjà encourues par le promoteur ou l'organisme et directement en lien avec le projet seront remboursées sur présentation de pièces justificatives, le tout à l'entière satisfaction de Mon Quartier de Lévis.

Les dépenses déjà effectuées ou engagées avant le dépôt de la soumission du projet à Mon Quartier de Lévis ne sont pas admissibles.

Bilan

Après la tenue du projet, le promoteur devra fournir à Mon Quartier de Lévis un bilan détaillé et complet dans les deux mois suivant la fin du projet tel que défini dans le protocole d'entente.

4. Procédures de dépôt des demandes

1. Compléter le [formulaire de dépôt de projet](#) (un formulaire par projet).
2. Envoyer le formulaire dûment complété avant le 28 septembre 2021, 9 h 00.
3. Répondre à toute question ou demande de spécification de Mon Quartier de Lévis entre le 28 septembre et le 08 octobre 2021 s'il y a lieu.
4. Si le projet est retenu, la signature du protocole d'entente ainsi que le premier versement du financement se fera au plus tard en novembre 2021 (sauf exception).
5. Effectuer le suivi nécessaire auprès de Mon Quartier concernant d'éventuels changements (approbation), notamment en lien avec le contexte pandémique.
6. Exécution du projet selon les termes de l'entente.
7. Remettre le bilan incluant les éléments demandés dans les 60 jours suivants la réalisation du projet.
8. Le versement final se fera dans les 30 jours suivant la réception du bilan dûment complété.

Communiquer avec nous

Pour discuter d'un projet avant dépôt ou pour toute question en lien avec le présent appel de projets contactez :

Joannie Bouffard, coordonnatrice à l'animation des milieux pour Mon Quartier de Lévis, jbouffard@monquartierlevis.ca, 581 500-3515 poste 553.